

CASE NO. ICTR-98-42-T
EXHIBIT NO. D. 457a (Nsabimana)
DATE ADMITTED 28.08.2006
TENDERED BY DE FENCE
NAME OF WITNESS Alexis Briquet (um)

dirigé contre l'enfance meurtre, sans préoccupation d'ordre politique, racial ou confessionnel

Gitarama le 27 mai 1994

M. le Président,
M. le Premier Ministre,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation un projet d'assistance aux enfants seuls, projet préalablement discuté avec des membres de votre Gouvernement dont Monsieur le Ministre de la Défense et Monsieur des Affaires Sociales qui l'a également évoqué avec Monsieur le Premier Ministre.

La réception positive que nous avons trouvée auprès de votre Gouvernement nous a encouragés à poursuivre dans l'élaboration de ce projet dont le principe est le suivant: l'évacuation vers le Zaïre de 2000 enfants pris actuellement en charge dans des orphelinats; accueil et assistance pour autant d'enfants actuellement seuls au sein de ces mêmes orphelinats.

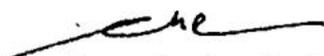
Nous avons, à l'heure actuelle, un accord de principe de la part des autorités zairoises, de la part du Haut Commissariat aux Réfugiés présent au Zaïre ainsi que de la Fédération Internationale de la Croix Rouge prête à s'engager au niveau de l'accueil et de la prise en charge au Zaïre.

Terre des hommes, organisation non-gouvernementale suisse avec les conseils et l'appui de M. Costa, consul d'Italie, est prête à s'engager au niveau de l'assistance aux enfants seuls sur le territoire rwandais.

Le projet d'évacuation repose prioritairement sur une ligne aérienne entre Butare et Bukavu où ont été identifiés les sites d'accueil pour les enfants par un responsable de la Fédération Internationale de la Croix Rouge. Le transport des enfants à évacuer ne pourrait se faire que par route jusqu'à Butare et sous la bienveillante protection de vos forces de l'ordre.

Nous sommes certains que vous êtes sensibles à la situation et au devenir de ces enfants qui, en ces heures tragiques dans l'histoire de votre pays, se chiffrent par milliers. Ce projet d'assistance veut aussi sensibiliser l'attention internationale sur ce problème en vue d'un avenir que l'on espère prochain et constructif.

Désireux de nous investir pleinement et rapidement dans ce projet, avec votre approbation et votre soutien, nous vous assurons, Monsieur le Président, Monsieur le Premier Ministre, de nos sentiments respectueux et sincères.


Monsieur P. A. Costa
Consul pour l'Italie


Monsieur A. Briquet
Délégué Terre des hommes

Mouvement fondé en 1960
Fondation reconnue d'utilité publique
par l'Etat de Vaud

Adresse postale:
Case postale 388
CH-1000 Lausanne 9
Télex: 454 042 kfh ch
Téléfax 021:653 66 77

Bureaux:
En Budron C
Le Mont s/Lausanne
Tél.: 021/653 66 66
CCP 10-11504-8